

COMMISSION ARMEES-JEUNESSE

Session 2018-2019

QUELLE RÉSERVE AU SERVICE DE LA DEFENSE A L'HORIZON 2030?

FICHE DE SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL



Depuis sa création, en 1955, la Commission armées-jeunesse contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées. Elle est un lieu unique de dialogue entre des associations, mouvements de jeunesse et organismes aux sensibilités très différentes. Les idées et recommandations exposées ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle du ministère des Armées.

Les membres du groupe de travail :

Président : GUYON Esther (ANAJ)

Rapporteurs : PREVOT Edouard (SGDF) , CHEVALLIER Adrien (FNASOR)

CHEVALLIER Adrien (FNASOR), GUYON Esther (ANAJ), CREPY David (SGDF), PREVOT Edouard (SGDF), BOURDETTE Pierre-Augustin CAJ, BONED Nicolas (ACOMAR), FUENTES Anthony (ANAJ), GOUMOT Raphaël (CAJ) CREPY David (SGDF), BRONER Romain (UNOR) CAILLON Cédric (Gendarmerie), VILLIERS Morgane (EMAT) BOULANGER Pierre (Eclaireuses et éclaireurs de France) THOMAS Pierre-Yves (CSFM), SIMON Christophe (EMAA)FLANDRE Patrick (UNEO), LOISEL Guérin (ANAJ), JAUNIAUX Thomas (ANAJ), WEIDERT Damien (UNEO)

Introduction:

Afin de ne pas s'enfermer dans une description du fonctionnement exhaustif de la réserve et dans une volonté de proposer un format succinct et qui permette à chacun de pouvoir extraire certaines parties indépendamment des autres, il a été décidé par le groupe d'élaborer différents scénarios exploratoires. Ceux-ci constituent les pistes de réflexion menées par le groupe tout au long du cycle.

Sur la notion d'engagement :

Sur la notion d'engagement, il y a sans doute une réflexion de fonds à mener qui intéresse directement **le pilotage de la réserve**. Cependant, cette réflexion ne doit pas être mise en oeuvre de façon isolée mais plutôt en collaboration avec des associations, coopératives, mutuelles, scoutisme, syndicalisme, économie sociale et solidaire... Il y a là un champ de recherche important pour des structures comme l'IRSEM ou des centres de recherche en sociologie spécialisés sur l'engagement. Il semble que le ministère ait donc besoin de développer cet axe. (cf crise de l'engagement des pompiers volontaires en 2018 + difficultés et déception des réservistes après engagement du fait des manques de missions)

De trop belles promesses marketing ne peuvent-elles donc pas avoir un effet déceptif en terme de fidélisation et de crédibilité de la réserve ?

Dans la même optique, le fait de jouer sur le caractère émotionnel (au moment des crises majeures) ne conduit-il pas à ne recruter que des réservistes au profil opérationnel et portés sur l'urgence et peut-être moins dans une dynamique de long terme en misant sur des profils moins terrain ?

L'articulation entre la réserve et la notion d'urgence nécessite peut-être une utilisation parcimonieuse.

➤ *Pistes de réflexion et scénarios exploratoires :*

✓ **1.« En 2030, une réserve sans réserviste ! »**

Proposition n°1 :

On pourrait imaginer une réserve sans réserviste avec une « réserve de moyens » librement consenties par des personnes morales ou physiques.

En prolongeant la dynamique de « maîtrise budgétaire » déjà à l'œuvre, on pourrait éventuellement penser qu'à l'horizon 2030 les armées pourraient avoir besoin, de puissance de calcul informatique. Dans ce cas, un citoyen pourrait alors mettre à disposition une partie de ses moyens informatiques non utilisés (ex : le domaine de la blockchain). La piste de robots / drones /exosquelettes personnels mis à la disposition des armées pourrait aussi être explorée.

Constat: La bonne volonté de servir la réserve ne trouve pas suffisamment d'écho auprès des armées.

Proposition n°2:

Mettre à disposition les moyens de diverses entreprises et de ses salariés pour soulager les armées, par exemple pour faire de la télésurveillance : à raison de 30 minutes par salarié volontaire et par semaine, il y aurait moyen de faire économiser au ministère quelques ETP. Disposant d'une consigne claire de signalement d'événements définis, ils pourraient contribuer à l'effort de défense et de sécurité du pays pendant 30 minutes, avec leurs propres moyens et sur des missions définies par les armées.

2. « En 2030, une réserve 'opéracivile' strictement interarmes ? »

Cf. les échanges que nous avons eu en séance à plusieurs reprises : fongibilité RC/RO, etc.

➤ *Pistes supplémentaires à explorer :*

- La réserve peut-elle servir les enjeux de recrutement de civils spécialistes ?

La sous-direction ressources civiles de la DRH-MA a des objectifs de recrutements très élevés (cf. hackathon soutenu par Unéo le 06.03.2018).

- La réserve peut-elle être un moyen pour des civils de tester l'environnement défense avant d'envisager une candidature en tant que civil des armées ?